

## Règlement pour les championnats suisses sur piste

Les règlements UCI en vigueur (partie 1 «Organisation générale du cyclisme» et partie 3 «Épreuves sur piste»), ainsi que les règlements nationaux («Organisation générale du cyclisme - Règlement national» et les compléments nationaux = N article des «Épreuves sur piste») constituent la base pour les championnats suisses sur piste.

Swiss Cycling organise chaque année des championnats suisses sur les pistes homologuées suivantes:

- Zürich, piste d'Oerlikon (toutes disciplines);
- Aigle, Centre mondial 200m (stayers avec appuis);
- Genève, Vel d'Hiv 166,66 m (sans stayers) et 4'000 m poursuite par équipes;
- Lausanne.

Lorsque, dans le règlement national, l'interprétation d'un incident fait défaut, le règlement UCI de la discipline concernée est déterminant.

### Disciplines et catégories des CS (open)

- 2.1 Sprint
- 2.2 1'000 mètres avec départ debout
- 2.3 4'000 mètres poursuite individuelle
- 2.4 40 km course de points
- 2.5 4'000 m poursuite par équipes de quatre
- 2.6 Stayer une heure ou 50 km (détermination par Swiss Cycling d'accord avec l'organisateur)
- 2.7 Épreuves par équipes de deux / Américaine / Madison
- 2.8 Scratch
- 2.9 Omnium pour Juniors: 1'000 m, sprint, 3'000 m poursuite individuelle, 20 km course de points
- 2.9.1 Omnium pour Dames: 500 m, sprint, 2'000 m poursuite individuelle, 10 km course de points

### Chapitre I Organisation

#### 3.1.006 (N)

Toutes les disciplines sont disputées exclusivement sur prix. Les trois premiers du classement de chaque discipline reçoivent des médailles. Les vainqueurs des championnats individuels reçoivent en outre le maillot de champion (rouge à croix blanche). Le champion suisse actuel doit porter le maillot de champion lors des épreuves dans la discipline correspondante jusqu'au déroulement du prochain championnat.

#### 3.1.009 (N)

Le commissaire compétent de Swiss Cycling fixe le mode de qualification et le nombre définitif de participants (indépendamment de la taille ou de la longueur de la piste).

## Chapitre II Compétitions sur piste

3.2.001 (N)

Lors des championnats suisses sur piste, les coureurs sur piste qualifiés de nationalité suisse et liechtensteinoise sont autorisés à prendre le départ. **Les championnats d'épreuves par équipes sur 4'000 m font exception.**

Les coureurs sur piste qualifiés sont les suivants:

Coureurs d'élite, finalistes du test kilométrique suisse, coureurs ayant effectué au moins quatre fois les entraînements officiels Espoirs sur une piste suisse; coureurs ayant été désignés comme qualifiés par Swiss Cycling; les Juniors de la seconde catégorie d'âge peuvent prendre le départ dans la catégorie ELITE. **Le terme «coureur» désigne également les coureuses.**

**Dans toutes les disciplines individuelles, les quatre premiers coureurs du classement de l'année précédente prennent le départ dans l'ordre inverse des rangs au terme des épreuves de qualification.**

**En principe, pendant la durée des championnats suisses, il est interdit de prendre le départ à l'étranger dans la catégorie concernée. Les demandes d'exemption peuvent être adressées par écrit à Swiss Cycling. La commission spécialisée piste se prononce sur les demandes.**

### § 3 Sprint

3.2.025 (N)

Sur toutes les pistes de Suisse, trois tours sont effectués.

3.2.037 (N)

Lors des 200 m jalons, il faut placer un seuil de chronométrage. Le coureur doit passer dans celui-ci pour déclencher le chronométrage. Les coureurs qui passent le seuil de départ sous la limite et ne déclenchent pas le chronométrage se voient attribuer leur dernier temps et sont placés aux derniers rangs dans le classement de la qualification.

3.2.050 (N)

Pour l'organisation des épreuves de séries, seul le résultat de la course contre la montre de qualification sur 200 m est déterminant. Dans les épreuves de séries et les éventuelles éliminatoires, les huit participants des quarts de finale doivent être déterminés.

Les quarts de finale sont disputés en une épreuve.

### § 4 Poursuite individuelle

3.2.069 (N)

En cas de départ individuel, le coureur dispose de 20 secondes de la préparation au départ (lorsqu'il est assis sur son vélo, prêt à la course) au départ. Les dix dernières secondes doivent être annoncées au coureur au moyen d'un compte à rebours. Séquence = 10 – 5 – 4 – 3 – 2 – 1 – départ.

Le départ est donné par le starter, qui se tient au milieu de la salle, au moyen d'un coup de pistolet. Si le départ est donné à partir d'un starting-block, il est procédé comme suit:

Les freins de l'appareil sont débloqués par le système électronique, qui déclenche simultanément le chronométrage. Une montre qui, aussitôt que le vélo de course est fixé, compte à rebours les 50 dernières secondes avant le départ, est placée devant le coureur.



## § 5 Poursuite par équipes de quatre

3.2.079 (N)

Au championnat suisse de poursuite par équipes de quatre, les équipes suivantes, composées de coureurs sur piste qualifiés, sont autorisées à prendre le départ:

Les championnats par équipes de quatre sont réservés en première ligne aux équipes d'associations.

Lorsqu'une association n'est pas en mesure de former une équipe complète dans chaque catégorie, elle dispose des possibilités suivantes:

### Équipe inter-associations

**Lorsque plusieurs associations ne disposent pas de suffisamment de coureurs pour former une équipe propre, des équipes inter-associations peuvent être formées. Demande écrite à la Fédération nationale.**

### Équipe cantonale

Accord écrit des présidents d'associations concernés et du responsable sportif de l'équipe cantonale.

### Équipe régionale (cf. régionalisation sportive de Swiss Cycling)

**Demande écrite à la Fédération nationale jusqu'à 14 jours avant l'épreuve.**

Les équipes sont inscrites par le président de l'association, du canton ou de la région, et portent leur nom (p. ex. Canton de Vaud, Région Mittelland, etc.).

Les participants doivent obligatoirement être en possession d'une licence de Swiss Cycling.

Par équipe, un coureur étranger (avec licence Swiss Cycling) au maximum est autorisé à prendre le départ.

*(Modification du texte: 1.1.2006)*

## § 6 Courses contre la montre 1'000 mètres et 500 mètres

3.2.016 (N)

Le départ est donné par le starter, qui se tient au milieu de la salle, au moyen d'un coup de pistolet.

Si le départ est donné à partir d'un starting-block, il est procédé comme suit:

Les freins de l'appareil sont débloqués par le système électronique, qui déclenche simultanément le chronométrage. Une montre qui, aussitôt que le vélo de course est fixé, compte à rebours les 50 dernières secondes avant le départ, est placée devant le coureur.

En cas de départ individuel, le coureur dispose de 20 secondes de la préparation au départ (lorsqu'il est assis sur son vélo, prêt à la course) au départ. Les dix dernières secondes doivent être annoncées au coureur au moyen d'un compte à rebours. Séquence = 10 – 5 – 4 – 3 – 2 – 1 – départ.

## § 7 Course aux points

**Pas d'articles nationaux - 100% application du règlement UCI**

## § 10 Épreuves par équipes de deux / Américaine / Madison



3.2.172 (N)

Si l'épreuve ne peut pas être répétée le même jour pour des raisons de temps (p. ex. en raison du repos nocturne), les commissaires fixent une date de répétition.

## § 11 SCRATCH

**Pas d'articles nationaux - 100% application du règlement UCI**

### Chapitre X Omnium CS pour Juniors et Dames

3.10.001

L'omnium est une épreuve de polyvalence comprenant quatre disciplines, sur la base de laquelle la championne et le champion suisses Juniors et Dames sont désignés.

3.10.002

À l'exception des spécifications ci-après, les prescriptions UCI et nationales des disciplines sprint, poursuite, course aux points et course contre la montre s'appliquent.

3.10.003

Le championnat suisse omnium est composé des disciplines suivantes:

- a) Sprint. Pour le classement des courses, une épreuve de qualification sur 200 m est disputée.
- b) Course contre la montre 1'000 m avec départ debout (Dames = 500 m)
- c) Poursuite individuelle 3'000 m (Dames = 2'000 m)
- d) Course aux points 20 km (Dames = 10 km)

3.10.004

Si possible, le championnat est disputé sur deux jours consécutifs. La dernière discipline est la course contre la montre.

3.10.005

Toutes les disciplines sont disputées selon les dispositions désignées pour les différentes sections. Dans la course poursuite individuelle, une seule course contre la montre est disputée par coureuse / coureur. Les séries de sprint sont toutes décidées en une seule épreuve.

Pour le classement, les points de rang obtenus dans chaque discipline sont additionnés. Le vainqueur est la coureuse / le coureur ayant le moins de points de rang dans les quatre disciplines. En cas d'égalité de points, le meilleur classement de la course contre la montre est décisive (1'000 m pour les Juniors, 500 m pour les Dames).

3.10.007

Mode de dispute du sprint:

1<sup>er</sup> tour:

- Épreuve de qualification sur 200 m avec départ **fil**;
- Les 8 meilleurs temps se qualifient pour les éliminatoires;
- Les rangs 9 à 12 sont disputés lors d'une épreuve de classification.

2<sup>ème</sup> tour:

- Éliminatoires: 2 x 4, les deux premiers sont qualifiés pour la demi-finale;
- Épreuve de classement: 1 x 4, pour les rangs 5 à 8.

3<sup>ème</sup> tour:

- Demi-finale: 2 x 2, chacun une épreuve;
- Finale: 1 x 2, rangs trois et quatre (les deuxièmes de la demi-finale, une épreuve);
- Finale: 1 x 2, rangs un et deux (les premiers de la demi-finale, une épreuve).

3.10.008

Pour les disciplines poursuite et courses aux points et contre la montre, les dispositions du championnat de l'élite s'appliquent par analogie. (Excepté les différences partielles dans les distances à parcourir.)

3.10.009

Si la course aux points doit être interrompue en raison de conditions atmosphériques défavorables ou d'autres circonstances, la course est reprise selon les instructions des commissaires. Lorsque les trois-quarts de la distance de l'épreuve ont été parcourus, le classement au moment en question vaut résultat définitif.

3.10.010

Lorsque, dans le règlement national, l'interprétation d'un incident fait défaut, le règlement UCI de la discipline concernée est déterminant.

### 3.10.011 Schéma de prix pour les différentes disciplines du CS

Rang	1000 m Zeitfahren	Sprint	4000 m EV	4000 m MV	Punktefahren	Steher	Omnium Junioren.	Omnium Damen.	Scratch	Madson
1	400	400	400	800	400	800	300	300	400	600
2	300	300	300	600	300	600	250	250	300	400
3	250	250	250	400	250	500	200	200	250	300
4	200	200	200	200	200	400	150	150	200	250
5	150	150	150	150	150	300	120	120	150	200
6	100	100	100	100	100	250	100	100	100	150
7	75	75	75	100	90	200	80	80	80	100
8	50	50	50	100	80	200	50	50	60	100
9					70				40	100
10					60				30	100
11					50					80
12					40					60
	<b>1'525.-</b>	<b>1'525.-</b>	<b>1'525.-</b>	<b>2'450.-</b>	<b>1'790.-</b>	<b>3'250.-</b>	<b>1'250.-</b>	<b>1'250.-</b>	<b>1610.-</b>	<b>2'440.-</b>